

Désignation de l'entreprise :SARL A TOUT PRIX AUTOSDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise7 CHEMIN DES SEUX07100 ANNONAYDurée de l'exercice précédent*12

Número SIRET*84217897200019Néant

				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 2 5		N-1 13 0 0 6 2 0 2 4			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 652	AS	4 792	1 860	3 367		
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 388	AU	13 462	3 926	27 229		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	1 532	BI		1 532	1 532		
	TOTAL (II)	BJ	25 573	BK	18 254	7 318	32 129		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT	613 051	BU		613 051	707 235		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	32 300	BY		32 300	42 000		
	Autres créances (3)	BZ	39 436	CA		39 436	2 616		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	198 602	CG		198 602	194 329		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 211	CI		4 211			
	TOTAL (III)	CJ	887 600	CK		887 600	946 180		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	913 173	IA	18 254	894 919	978 309		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	0	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadr

5

Dossier N° 020026 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET LEGRAND DONEDDU

Désignation de l'entreprise : SARL A TOUT PRIX AUTOS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A TOUT PRIX AUTOS</u>										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....0.0.0.....)					DA	1 000	1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				) DC						
	Réserve légale (3)					DD	100	100			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				) DF						
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				) DG	545 830	459 725				
	Report à nouveau					DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	20 198	86 105			
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	567 128	546 930			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM				
Avances conditionnées					DN						
TOTAL (II)					DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	7 000				
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR	7 000				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU		2 850			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				) DV	175 971	317 337				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	58 228	38 584			
	Dettes fiscales et sociales					DY	69 442	55 258			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ					
	Autres dettes					EA	17 150	17 350			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB					
	TOTAL (IV)					EC	320 791	431 379			
	Ecart de conversion passif * (V)					ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	894 919	978 309			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C						
				Ecart de réévaluation libre	1D						
				Réserve de réévaluation (1976)	1E						
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	320 791	431 379			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 894 918.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 970 574.76 Euros et dégageant un bénéfice de 20 198.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 532	0	1 532
Autres créances clients	32 300	32 300	
Impôts sur les bénéfices	20 098	20 098	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 236	17 236	
Débiteurs divers	2 102	2 102	
Charges constatées d'avance	4 211	4 211	
TOTAL	77 479	75 947	1 532

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	58 228	58 228		
Personnel et comptes rattachés	24 469	24 469		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 712	22 712		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 856	19 856		
Autres impôts taxes et assimilés	2 405	2 405		
Groupe et associés	175 971	175 971		
Autres dettes	17 150	17 150		
TOTAL	320 791	320 791		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 850			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Evaluation des produits et en cours
(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances
(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 1 0
Dettes fiscales et sociales	3 9 2 7 6
Total	4 0 0 8 6

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 2 1 1
Total	4 2 1 1

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le risque est géré par IRP AUTO.

A TOUT PRIX AUTOS

SARL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS d'AUBENAS sous le numéro 842 178 972,
dont le siège social est situé 7 CHEMIN DES SEUX 07100 ANNONAY

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2025

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 20 198,28 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 545 829,78 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 566 028,06 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Ishkhan JNDOYAN

Monsieur Rustam JNDOYAN

